

Lois et règlements concernant la santé et les soins médicaux

Loi des Biobanques

Les patients ont quelques fois besoin de fournir des prélèvements, tels que des prélèvements sanguins ou des biopsies lorsqu'ils sont malades. Certains prélèvements sont conservés afin de fournir au patient, les meilleurs soins possibles. Ils peuvent également être utilisés à des fins de recherche.

Les personnes sont libres de décider si elles souhaitent que leurs prélèvements soient conservés ou pas. Ceci relève de la loi de la Biobanque. Pour en savoir plus, téléphonez au : 0470-58 75 13 ou envoyez un e-mail à Marie Jadner, qui est la responsable de la biobanque du Conseil Général de Kronoberg.

La loi LPT

Une personne souffrant d'une maladie mentale peut recevoir des soins, conformément à la législation ci-dessus. L'individu doit être atteint d'un trouble mental grave et être psychotique pour que cela puisse s'appliquer. Ce qui signifie que la personne a perdu tout lien avec la réalité et peut constituer un danger à la fois pour elle-même et pour le grand public. Pour que ce soit applicable, l'individu doit tout d'abord avoir refusé les soins médicaux volontaires. Pour en savoir plus sur la loi LPT, consultez le site Internet 1177.se

La loi LRV

Dans certains cas, les personnes souffrant de maladies mentales, sont obligées de recevoir des soins médicaux de type légal ou pénal. Ceci s'applique, si l'individu a commis un crime grave et a subi un examen psychiatrique qui indique qu'il souffre d'un trouble mental grave. Pour en savoir plus sur la loi LRV, consultez le site Internet du parlement riksdagen.se

Liberté de choix des soins médicaux

Un certain nombre de lois réglementent la liberté de choix des patients concernant les soins médicaux.

Liberté de choix des soins médicaux

Les personnes sont libres de choisir leur type de soins, en Suède. Cela signifie qu'une personne ayant une recommandation pour consulter un spécialiste, peut recevoir un traitement à partir du centre de soins médical ou d'un centre spécialisé de son choix. Ceci s'applique à la province dans laquelle les personnes résident ainsi qu'aux autres provinces et régions. Les personnes recherchant des soins ailleurs, doivent prendre en charge les frais de transport, aller-retour établissement-domicile et la liste d'attente prioritaire en cours, de la province/région, s'applique.

Pour en savoir plus sur la liberté de choix des soins médicaux, consultez le site Internet de SKL : skl.se

Loi réglementant le système de liberté de choix

La loi suédoise comprend des réglementations qui s'appliquent aux communes et provinces qui souhaitent voir leurs activités entrer en concurrence avec les autres. Cela signifie que tous les patients sont libres de choisir qui les soignent et répond à leurs besoins de soins médicaux.

Pour en savoir plus sur la liberté de choix des soins médicaux, consultez le site Internet de SKL : skl.se

Autres règlements

- Loi Suédoise de la Santé et des Services Médicaux
- Lex Maria
- Loi de la Protection des Données Confidentielles des Patients
- Loi des Information Personnelles
- Loi des Secrets Officiels
- En savoir plus sur les lois et la législation sur le site Internet socialstyrelsen.se